



## Coupures d'électricité : dans les écoles des zones délestées, pas de cours si pas de courant



Quid des coupures d'électricité dans les écoles ? Le ministre de l'Education, Pap Ndiaye, a précisé ce jeudi les modalités de ces délestages.

Les établissements scolaires ne seront pas épargnés par les coupures d'électricité cet hiver. Ces délestages tournants et programmés dureront deux heures et auront lieu seulement en cas de trop forte tension sur le réseau électrique, aux moments des pics de consommation : le matin entre 8 heures et 13 heures, et le soir entre 18 heures et 20 heures. Ils ne toucheront que certaines parties du territoire, jamais un département en



entier ni deux fois les mêmes secteurs.

Conséquence : les écoles, collèges et lycées situés dans les zones délestées le matin fermeront pour éviter aux élèves de se retrouver sans lumière, chauffage ou alarme de sécurité. Leurs parents seront prévenus la veille. La rentrée se fera alors *« en début d'après-midi avec sans doute un repas prévu pour les élèves qui sont à la cantine »*, a précisé ce jeudi le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, sans pour autant indiquer si ces repas d'urgence seraient préparés à la cantine ou ailleurs, et à quelle heure ils seraient distribués si une coupure était annoncée la veille pour le lendemain matin. *« En milieu rural, la cuisine est faite sur place et même dans les cuisines centrales, il faut un peu de temps pour réchauffer tous les plats. On ne prépare pas à manger un quart d'heure avant l'arrivée des élèves »*, rétorque Guislaine David, secrétaire générale du SNUipp-FSU.

*« On avait alerté le ministère dès le mois d'août sans avoir de réponse »*

Les écoles situées à proximité des structures prioritaires, comme les hôpitaux, gendarmeries ou casernes de pompiers *« ne subiront pas le délestage »*, a précisé Pap Ndiaye. Pour le reste, plusieurs questions restent en suspens. Comment les élèves transportés en car scolaire pourront-ils venir à l'heure du déjeuner, sachant que les rotations de bus n'ont lieu que tôt le matin et en fin de journée ? Comment adapter les horaires des chauffeurs ? Que se passera-t-il pour les élèves en internat ? Leurs familles devront-elles les récupérer à la dernière minute en cas d'annonces de coupures de courant ? Comment feront les enseignants dont l'établissement restera ouvert quand celui de leur enfant sera fermé ? A quoi ressemblera la continuité pédagogique sachant que ni les élèves, ni leurs professeurs n'auront d'électricité chez eux ? *« On avait alerté le ministère dès le mois d'août sur ces risques de haute tension sans jamais avoir de réponse, regrette Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES-FSU. Pourquoi l'éducation n'est-elle tout simplement pas considérée comme prioritaire ? »*

Le ministère de l'Éducation, qui a rendez-vous ce vendredi après-midi avec les syndicats enseignants pour aborder ce sujet, va travailler dans les semaines à venir main dans la main avec les collectivités territoriales. Pap Ndiaye a précisé que des « fiches » seront envoyées dans les établissements scolaires pour se tenir prêts lorsque les délestages programmés surviendront.

